

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 13/06/2020

Pour l'exercice du 01 01 2019 au 31 12 2019

Association CETA DE SAVOIE

Domiciliée au 30 rue de la Jacquère

73800 LES MARCHES

Les membres de l'association Ceta de Savoie se sont réunis lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 13/06/2020, à 17 h 00, au rucher de Bellecombe Tarentaise sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 8/06/2020 par Klébert Silvestre.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles dues au Covid19 et en respect des règles de distanciation sociales l'AG s'est tenue en plein air sous abri alors qu'il pleuvait abondamment.

Onze membres étaient présents, vingt membres ont transmis leur procuration sur un total de 110 membres de l'association. Conformément à l'article 10 de nos statuts, l'assemblée a délibéré valablement sans condition de quorum. Une feuille de personnes présentes est annexée à ce procès-verbal.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Klébert Silvestre, en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport moral.
- Approbation du rapport financier.
- Montant de la cotisation.
- Élection des nouveaux membres.
- Questions diverses

Le président fait une lecture du compte rendu d'activité de l'année 2019.

Il a souligné deux faits marquants de l'année :

- **La production de reines noires afin de pouvoir les distribuer aux apiculteurs Savoyards, Hauts Savoyards, Isérois, Aindinois et Hauts-Alpins ;**
- **La présence du Ceta de Savoie à la Fête de l'Abeille noire et de la nature à Belle-Ile-en-Mer organisée par l'ACANBI Conservatoire de l'Abeille noire.**

Nous avons embauché un technicien apicole de mai à août 2019 dans le cadre du projet : ***Repérer, identifier, qualifier les souches d'abeilles noires existantes en Savoie Mont Blanc.***

Nous remercions le Conseil Savoie Mont Blanc pour la subvention qu'il nous a accordé pour ce projet.

Nous avons demandé le concours de Damien Blanpey pour la fourniture de nucs peuplés sur lesquels nous avons greffé nos reines noires sélectionnées.

Nous avons réussi à distribuer 247 reines noires fécondées aux apiculteurs qui en avaient fait la réservation.

Nous remercions également le Parc de la Vanoise pour nous aider dans ce projet, pour le financement des analyses génétiques réalisée par Monsieur Lionnel Garnery du C.N.R.S.

La commune des Belleville pour la création de la Maison de l'Abeille Noire et de la Nature et son inauguration le 6 décembre 2019. Nous remercions les membres du Ceta qui ont apporté leur aide à la réalisation de la scénographie de l'exposition.

Nous avons organisé deux formations d'élevage de reines de trois jours chacune. Dans les Bauges animée par Jean-Pierre Delaunay (15 stagiaires) et en Tarentaise animée par Klébert Silvestre (20 stagiaires).

Le Ceta a marqué sa présence à différentes fêtes locales.

Un grand merci à tous les apiculteurs membres du CETA pour leur contribution à la sauvegarde de notre abeille noire locale car c'est défendre nos territoires et préserver la nature, c'est ce que nous avons de plus précieux.

Nous espérons continuer notre partenariat avec le Parc de la Vanoise, Le Conseil Savoie Mont Blanc, le syndicat des apiculteurs de la Savoie Le Rucher des Allobroges, la commune des Belleville la Fedcan (Fédération Européenne des conservatoire d'abeilles noires).

Un groupe de 9 personnes membres du Ceta se sont déplacés pour 5 jours du 10 au 14 octobre 2019 (dont 2 jours de trajet) à Belle-Ile-en-Mer à la Fête de l'Abeille noire et de la Nature organisée par l'A.P.C.A.N.B.I , (*Association pour la protection et la conservation de l'abeille noire de Belle Ile*) membre de la FedCan nous avons assisté à la conférence de Gérard Arnold, directeur de recherche au C.N.R.S. « *Analyse des causes multiples des défaillances dans l'évaluation de la toxicité des pesticides en Europe* » et la conférence de Monique l'Hosti, vétérinaire, enseignante, chercheuse à l'école nationale vétérinaire ONIRIS « *Abeilles et dangers sanitaires, diversité, évolution* » et une table ronde par les conservatoires de la FedCan pour terminer par l'Assemblée Générale de la FedCan.

Pour notre communication, nous avons fait réaliser des T-shirt, des autocollants, trois roll-up recto-verso d'informations sur le Ceta de Savoie et l'abeille noire et un dépliant « Comment reconnaître l'abeille noire ».

Jean-Louis Carret a opéré une refonte du site et une amélioration de celui-ci. www.ceta-de-savoie.sitew.fr.

Le rapport financier présenté par la trésorière (Marlyse Serres). Le compte d'exploitation nous montre un compte déficitaire cette année en raison de la participation du Ceta qui a puisé dans sa réserve pour financer le coûts du trajet à Belle-Ile-en Mer : location véhicule, frais d'autoroute et carburant, transfert sur l'île par bateau. Monsieur Etienne SOUILLE, vérificateur aux comptes a validé les comptes du CETA. Il donne son aval pour certifier les comptes du CETA.

Le montant de la cotisation est fixé à 16 euros pour l'année 2021.

Projet à venir :

- Continuer à se donner les moyens de distribuer des reines noires fécondées aux apiculteurs avec l'embauche de Mademoiselle Kelly Duqueine, apicultrice, formatrice en apiculture naturelle et la participation de Monsieur Damien Blanpey pour la fourniture de nucs peuplés pour la production de nos souches de reines noires.
- Le secteur de Grand Maison a été repeuplé de 6 ruches ; projet d'en monter d'autres pour cet été ; En parallèle souhait d'hiverner des essaims nourris, traités (ex : la moitié des essaims préparés 5/10) directement sur site afin de monter en fécondation les nucléis des stagiaires de l'année prochaine. Cela visant à créer une seconde zone de fécondation et de préserver de la pollution génétique la zone de fécondation des encombres.
- Concernant les traitements : Varromed pour cette année et essai de la méthode thermique avec le VarroaControler, notamment avant de monter les colonies en hivernage.
- Sollicité pour la rédaction d'un article dans la revue 'l'abeille de France' du Syndicat National d'Apiculture sur la vie de notre association. Comité de rédaction : Jean Louis CARRET, Kelly DUQUEINE, Daniel SERRES.

Au terme des débats, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

Première résolution : Approbation du rapport moral du président

L'assemblée générale prend acte et approuve le rapport moral fait par le président lors de la réunion. L'assemblée générale donne quitus au président pour l'exercice écoulé. Mise au vote à main levée est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos

L'assemblée générale prend acte du rapport financier fait par le trésorier lors de la réunion, et approuve les comptes de l'exercice clos du 31/12/2019 L'assemblée générale donne quitus au trésorier pour l'exercice écoulé. Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Détermination du montant de la cotisation annuelle

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant de la cotisation annuelle pour l'année à venir à 16 euros. Mise au vote à main levée, cette résolution adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Renouvellement des dirigeants

L'assemblée générale a pris en considération les candidatures présentées à cet effet préalablement à la réunion de l'assemblée générale, l'assemblée générale a élu les administrateurs suivants :

- Claude Revet
- Kelly Duqueine

Départ du conseil d'administration de Alain Prallet et Gérard Demol qui est devenu Président d'honneur du Ceta de Savoie

Mise au vote à main levée cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses.

Production des reines, des essaims. Investir dans l'achats de 50 nucs ou autre moyen à l'étude.

La vallée des encombres sera à terme le conservatoire. Aucune ruches ne pourront entrer dans la vallée.

La vallée de Grandemaison sera à terme la station de fécondation.

La séance est levée à 18h45

Fait 13 juin, à Bellecombe Tarentaise

Le président

Silvestre Klébert

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 13/06/2020

Pour l'exercice du 01 01 2019 au 31 12 2019

Association CETA DE SAVOIE

Domiciliée au 30 rue de la Jacquère

73800 LES MARCHES

Liste des membres présents :

SILVESTRE Klébert

CARRET Jean-Louis

FREZAT Jean

MURAZ Jean-Noël

JOURDAN Dominique

SERRES Marlyse

RENET Claude

DONZEL-GARGAND Serge

GAUCHE Matthieu

PETIT Julie

DUQUEINE Kelly